



## INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

### MAISON DES JEUNES – Février 2022

Dans le contexte de pandémie relié à la COVID-19 et en lien avec toutes les mesures prises par la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. dans le respect des exigences du Gouvernement du Québec, il est de la responsabilité de mon.ma jeune et de ma responsabilité, en tant que parent ou tuteur, de respecter toutes les mesures demandées par la Maison des jeunes inc. pour limiter le risque de propagation de la COVID-19. En signant ce document, nous acceptons que la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. ne puisse garantir à 100% un milieu sans COVID-19.

En tant que parent, j'ai la responsabilité de ne pas envoyer mon enfant si:

- Il.elle présente de la fièvre (>38.0), de la toux (nouvelle ou aggravée), des difficultés respiratoires ou une anosmie (perte de l'odorat)
- Il.elle a fréquenté quelqu'un qui a des symptômes de la COVID-19
- Il.elle présente deux des symptômes suivants :
  - Un symptôme général (douleur musculaire, céphalés, fatigue intense ou importante perte d'appétit)
  - Mal de gorge
  - Diarrhée

**Je dois aviser la Maison des jeunes de Saint-Bruno Inc. si mon.ma jeune présente des symptômes reliés à la COVID-19 après avoir fréquenté la Maison Des Jeunes de St-Bruno inc.**

J'accepte (jeune) de suivre les mesures suivantes :

- De me laver les mains en arrivant, de maintenir une distance de 1 mètre avec les autres jeunes et les animateurs, d'apporter et de porter mon propre masque, de tousser dans mon coude et de me laver les mains avant de quitter la Maison des Jeunes
- De respecter les règles habituelles de la Maison des Jeunes

Si une de ces règles n'est pas respectée l'animateur demandera au jeune de quitter

### Activités au mois de février 2022

Date	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine du lundi 31 Janvier au vendredi 4 février 2022					
Semaine du lundi 7 février au vendredi 11 février 2022					
Semaine du lundi 14 février au vendredi 18 février 2022					
Semaine du lundi 21 février au vendredi 25 février 2022					
Semaine du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2021					

**Nous avons lu et acceptons les consignes de la Maison des jeunes pour le mois de février**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_